L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 18 MARS 1874. — 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI MATIN, 18 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Vincent & Co, à leur salle d'encan, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 28 de la rue de Chartres — Marchandises sèches, parapluies, cannes, parasols.

Par Placide J. Spear—Continuation de la vente de montres, pendules, etc., au No 181 de la rue Poydras.

☞ Grand coffre-fort patenté de Herring, vitrine, articles d'orfèvrerie, montres, etc., par Placide J. Spear, encanteur, aujourd'hui, rue Poydras No. 134, pour continuer la vente commencée hier. Voyez l'annonce à la colonne.

SPECTACLES.

Mercredi, 18 mars 1874.

ACADÉMIE.—Cuba's Deliverers, or Victory and vengeance.

Les Franchises Municipales de la Nouvelle-Orléans.

Il paraît que, dans les derniers jours de la session, l'assemblée du Mechanic's Institute a passé un bill qui supprime tout simplement la prochaine élection municipale et qui donne au gouverneur Kellogg le droit de choisir tous les fonctionnaires municipaux au lieu et place des 40,000 électeurs de la ville. Le bill veut bien restituer, au bout de deux ans, le droit de suffrage au peuple souverain. Les radicaux qui ont imaginé cette mesure, se sont dit qu'avec l'annexion de la paroisse Jefferson et de ses sept à huit mille votants nègres, et avec tout le patronage des places de ville entre les mains de M. Kellogg ou de ses créatures, il serait facile au parti radical de s'assurer une majorité en 1876.

Le *Times*, dans son numéro d'hier, dénonce avec raison la nouvelle atteinte que ce bill porterait aux franchises municipales de la Nouvelle-Orléans, mais c'est à tort qu'il gourmande la presse de la ville pour qu'elle implore M. Kellogg afin qu'il ne signe pas ce bill.

Le *Times* s'est opposé à une nouvelle élection, il a soutenu indirectement mais activement le maintien du gouvernement usurpateur, ce qui entraînait le maintien de la Législature. Il a soutenu l'annexion de Carrollton. De quoi se plaint-il aujourd'hui? Le bill qu'il incrimine n'est que le corollaire de celui qui a décrété l'annexion de Carrollton. Ces deux bills font partie d'un plan d'ensemble pour radicaliser la Nouvelle-Orléans.

Il donne au gouverneur Kellogg un patronage très puissant pour toutes les places de ville. Or, on sait que M. Kellogg a eu l'esprit de ne pas envoyer de nominations au Sénat afin de garder pour lui seul le droit de nommer et de révoquer, à son bon plaisir, les fonctionnaires d'Etat. Il est donc en passe de devenir omnipotent, car il disposera du double patronage de l'Etat et de la ville.

Quel remède y a-t-il à un tel état de choses? Le peuple de l'Etat veut-il abdiquer sa souveraineté entre les mains de M. Kellogg et s'en rapporter aveuglément à lui dans l'espérance qu'il sera magnanime et miséricordieux? Ou bien tient-il à reprendre en mains la direction de ses affaires et le soin de ses destinées?

Nous nous sommes toujours prononcé pour ce dernier parti. Que le Congrès ordonne une nouvelle élection générale, soit actuellement, soit en novembre, et le peuple retrouvera toutes ses franchises aussi bien pour la ville que pour l'Etat. Mais pourquoi le *Times* n'est-il pas du même avis? N'a-t-il donc de souci que pour les libertés municipales et aucun pour celles d'Etat? Ignore-t-il que si le Congrès n'ordonne pas une nouvelle élection, nous aurons à garder, pendant deux années de plus, un gouverneur, des fonctionnaires et des juges qui n'ont pas été élus par le peuple? Oublie-t-il que la moitié des sénateurs qui resteront en place dans la nouvelle Législature, se compose d'hommes qui n'ont pas été élus, de l'aveu même du bureau Lynch, et qui ont été admis à siéger à la fin de la dernière session, au mépris de toutes les règles du droit et de toutes les notions parlementaires?

Certes, nous désirons tout autant que notre confrère, que la ville ne soit pas privée du droit de choisir ses administrateurs, et si M. Kellogg refuse de signer le bill en question, nous avouerons qu'il aura donné par là une preuve de désintéressement, mais nous ne pourrons être certain qu'il ne le signera pas qu'après l'élection. Nous aimons donc mieux un remède plus général et plus positif, et ce remède, nous ne l'attendons que du Congrès.

Le *Times* manque de logique en réclamant les libertés municipales d'un côté et en faisant si bon marché des libertés de l'Etat, de l'autre. C'est là un regrettable compromis de censure qui n'autorise guère ce journal à gourmander ses confrères.

Charles Sumner.

Tandis que la plupart des journaux du Nord se livrent à des éloges dithyrambiques sur Charles Sumner, le *Herald* lui consacre une appréciation dans laquelle il fait la part des faiblesses du défunt. Il commence par dire, en quelques lignes, tout ce que M. Sumner n'était pas.

"Il n'était pas un homme populaire. Il ne conduisait pas un parti. Il n'était identifié avec aucune politique spéciale. Il n'était pas un grand écrivain, ni un grand orateur, ni un grand homme d'Etat. Il ne possédait ni l'insouciance de Clay, ni la puissante intelligence de Webster, ni la faculté subtile d'analyse de Calhoun. Il n'était pas aussi expérimenté en politique que Seward, ni un meneur aussi résolu que Chase."

Qu'était-il donc? Voilà ce que le *Herald* ne dit pas, car le reste de son article se perd en considérations vagues sur le rôle de Sumner. Nous allons essayer de résumer en peu de mots notre impression sur le défunt sénateur.

M. Sumner était un érudit de cabinet qui, à l'instar de beaucoup d'Anglais, a voulu se faire une personnalité en se consacrant à une spécialité. En concentrant ainsi toutes ses facultés, toute son énergie sur une idée unique, il a acquis une apparence de force alors que la force manquait à son tempérament. L'obstination, chez de semblables natures, arrive à se transformer en passion. Sumner s'est donc fait négrophile, il l'a été avec acharnement, avec passion et par-dessus tout. Les plus grandes questions politiques cédaient le pas dans son esprit à cette préoccupation unique.

La haine qu'il a manifestée contre le Sud n'était que la conséquence de l'opposition du Sud à la réalisation de son idée, car, au fond, Sumner n'était pas méchant; mais l'opposition à son idée fixe l'irritait, l'enflammait au point qu'il s'est laissé emporter, un jour, jusqu'à appeler l'un de ses contradicteurs, Douglas, une bête puante.

Sumner a voulu être le Wilberforce de l'Amérique. Il en a eu le fanatisme, sinon le talent, et, comme lui, il a vu se réaliser l'abolition, objet de ses efforts.

Absorbé par une idée fixe, Sumner est resté pur au milieu de la marée montante de la corruption et il y a unanimité pour rendre hommage à son intégrité. Après avoir poursuivi jusqu'à ses dernières conséquences l'application de ses théories, Sumner avait trop de conscience pour ne pas être frappé des injustices commises par une administration qui, ayant d'autres visées que l'application des doctrines du sénateur, avait dépassé le but.

Comme Greeley, Sumner s'était donc séparé de l'administration et son opposition à Grant avait pris un caractère d'amertume bien tranché. Il en était arrivé à s'aliéner son propre parti. Ce n'est pas nous qui lui reprocherons de s'être prononcé en faveur de l'amnistie et d'avoir accueilli les plaintes de la Louisiane. Ces deux actes prouvent que son esprit était accessible à la justice, mais son parti l'avait un moment frappé d'ostracisme et une résolution de censure qui n'a été rappelée que tout dernièrement par la législature de son Etat, lui avait prouvé que les partis veulent être avant tout flattés dans leurs passions et leurs rancunes.

Avec ses faiblesses et ses vertus Sumner n'en reste pas moins une figure marquante de cette période de l'histoire américaine, et bien que lui et Greeley aient, plus que tous autres, contribué à précipiter le conflit sectionnel, dont nous avons eu tant à souffrir, nous nous plaisons, néanmoins, à rendre hommage à leur honnêteté et à leur sincérité, deux vertus bien rares aujourd'hui chez les hommes politiques de tous les partis, et surtout du parti auquel ils ont appartenu.

Nous regrettons vraiment que le *Republican* tire à si petit nombre d'exemplaires, puisqu'il se donne la peine de traduire en langue vivante ce que nous écrivons, suivant lui, dans une langue morte. Les commentaires dont il accompagne ses traductions importent peu, car il y règne si peu de sens et si peu de logique qu'ils n'affaibliront pas l'impression que nos articles feront sur ceux de ses lecteurs qui sont assez éclairés pour comprendre une argumentation sérieuse. Le *Republican* qualifie notre article de dimanche intitulé "La Loi" de rhapsodie de *républicain rouge!!* Que vont dire les communards de la Nouvelle-Orléans qui, tous, sympathisent avec le parti radical, de la manière irrévérencieuse avec laquelle l'organe officiel parle de barricades et de *pétroliades!*

LE PAIEMENT DES TAXES DE VILLE.—Nous publions dans une autre colonne, une communication relative à cette question. Sans entrer dans le fond du sujet, nous dirons qu'il est du devoir des administrateurs de faire savoir au public quelles sont les obligations ou valeurs qui peuvent être reçues en paiement des taxes et, dans quelle proportion. Cette publication lèverait des doutes qui favorisent l'agiotage et mettrait tous les contribuables sur un pied d'égalité.

CRUE DU MISSISSIPPI.

Le capitaine du bateau à vapeur *Bradish Johnson*, arrivé hier matin, rapporte qu'il n'y avait aucune crevasse entre la Nouvelle-Orléans et le confluent de la Rivière Rouge. Au-dessus du confluent, la levée connue sous le nom de Upper Bars dans la paroisse Carroll et la Levée Rhodes ont subi des crevasses. Des mesures immédiates ont été prises pour boucher les crevasses. Il est à désirer que la crue s'arrête, sans quoi on aurait à redouter d'assez nombreuses crevasses. Nous demandons ce que fait la Compagnie des Levées avec son monopole. En ville les autorités sont obligées d'employer la police pour surveiller les points menacés.

NÉCROLOGIE.—Nous avons appris avec peine la mort de M. Beverly C. Kennedy, fils de notre estimable concitoyen, le juge Kennedy, qui a succombé hier soir, après une courte maladie. Il laisse de nombreux amis qui déploreront sa perte, car M. Kennedy était du petit nombre de ceux qui sont restés fidèles aux vieilles traditions d'honneur et de loyauté que nous ont transmises nos ancêtres.

Louisianais de naissance et de cœur, il a été l'un des premiers à s'enrôler sous les drapeaux du Sud, quand la guerre de sécession a éclaté. Pendant quatre années il a fait bravement son devoir de soldat sur les champs de bataille, et la cause perdue n'a pas eu de défenseur plus vaillant et plus dévoué que lui.

C'est encore un des représentants de nos plus anciennes familles qui s'en va; c'est encore un brave et honnête citoyen de moins.

Nous offrons à sa famille nos compliments sincères de condoléance.

ACCIDENT SUR LE FLEUVE.—Un de nos abonnés, M. Félix Mélançon, nous écrit pour relater un malheureux accident qui est arrivé samedi dernier sur le fleuve, en face de la pointe Pédesclaux, à six milles au-dessous de Donaldsonville.

Sur les deux heures après-midi, sept hommes de couleur qui travaillaient sur l'habitation de M. Ben Tureaux, au Brûlé, revenaient à la pointe Pédesclaux où ils habitaient, dans un petit esquif, lorsqu'une des rames a cassé et l'esquif a chaviré. Tous ceux qu'il contenait se sont noyés. Voici leurs noms: Alexandre Litton, Séverin Litton, William White, Valmir Smith, Isaac Seimon, Miles Greenfield et Philippe Wesley.

Le premier qui était le plus âgé avait 24 ans, le dernier qui était le plus jeune, 16 ans. Ces hommes avaient la peau noire, mais le cœur blanc.

JOURNAUX DE NEW-YORK.—Nos remerciements au Southern Express, pour l'envoi de journaux de New-York du 14 courant.

☞ Les agents de la ligne d'Etat ont décidé que leur favori steamer *L'Etat de la Louisiane* prendrait des voyageurs de chambre et d'entrepont, et que cette règle serait suivie pendant toute la saison. On pourra donc, à la Nouvelle-Orléans même, enregistrer des voyageurs pour tous les points du continent européen. Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de la rue Carondelet, 29.

GRAND BAL DE LA SOCIÉTÉ LUSITANE DE BIENFAISANCE.—La nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance doit donner, le 19 mars, jour de la Saint-Joseph, dans la salle de la Parfaite-Union, un grand bal paré, masqué et en calicot, au bénéfice de son fonds de secours. Le prix d'entrée sera de $1 50. Cette Société est populaire et nous ne doutons pas que son bal n'attire une foule joyeuse et animée. Nous remercions son honorable président, M. V. Camugli, de l'invitation qu'il nous a adressée.

POUR LE 28 MARS.—Ne l'oubliez pas, c'est pour le 28 mars. Ne faites pas comme tant de gens qui ont fait pour la Loterie-Concert de la Grande Bibliothèque du Kentucky, n'arrivez pas trop tard. Vous voulez participer aux magnifiques chances du tirage de la Loterie de la Louisiane. Eh bien! prenez-vous-y à temps et achetez des billets plus tôt que plus tard, c'est le plus sûr moyen de les avoir.

L'INTERDICTION DU XIXE SIÈCLE.—La vente sur la voie publique a été interdite au XIXe siècle, journal d'Edmond About, à cause d'un compte-rendu de la séance du 26 février, offensant pour M. Buffet. C'est évidemment la réflexion de la fin qui a motivé la mesure, la voici:

Au milieu des cris, des applaudissements, M. le président a protesté qu'il avait fait tous ses efforts.

—Vous avez été d'une partialité révoltante!

L'historien impartial ne saurait mieux finir que sur ce mot de M. Lefèvre, inséré au *Journal officiel*.

(*Communiqué.*)

Nouvelle-Orléans, le 16 mars 1874.

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*.

Messieurs,

L'Etat a passé des lois venant en aide à ceux qui ont à payer des taxes arriérées. Les taxes d'Etat, arriérées, sont payables pour partie en mandats d'Etat. Les taxes arriérées de la ville sont payables pour partie en mandats de la police, ce qui écarte toutes les autres obligations valides.

Les administrateurs n'ont-ils pas le droit de passer une ordonnance permettant le paiement des taxes arriérées en obligations de la ville, dans les mêmes proportions que sont reçus, selon la loi, les mandats de la police?

Ils ont déjà passé une ordonnance qui déclare les "City Transfers" (obligations) de 1873 recevables pour les licences de cette année. (Les mandats de la police étaient, et sont légalement recevables pour licences.) Il est à désirer aussi qu'ils indiquent quel genre d'obligations ils reçoivent maintenant pour les taxes arriérées et dans quelle proportion. (L'auditeur de l'Etat a fait une publication au sujet des taxes arriérées.)

Les porteurs de sécurités de la ville, ainsi que les payeurs de taxes, sauront alors à quoi s'en tenir.

Respectueusement,

CHAS. DE LASSUS, 50 rue Royale.

—Voici quelques définitions:

Corset.—Niche pour deux.

Soufflet.—Gifle qui va dans le monde.

La France n'a jamis été mieux servie que par ses maîtres.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Demain jeudi, 19, Matinée à midi précis: *Roland à Roncevaux*, grand opéra de Mermet, avec MM. Gueymard, Lourde, Mayan, Feitlinger, Mmes Fursch-Madier, Carini.

Jeudi soir, à sept heures, BÉNÉFICE de M. Devoyod: Première représentation de la reprise de *Rigoletto*, grand opéra en quatre actes de Verdi. Les principaux rôles seront distribués ainsi qu'il suit: Rigoletto, M. Devoyod; Gilda, Mme Devoyod-Acs; Madeleine, Mme Denain. Les autres rôles seront remplis par MM. Gadijlhe, Mayan, Feitlinger, Dupin.

Le *Trio* du troisième acte d'*Hamlet*, grand opéra d'Ambroise Thomas, par M. Devoyod, Mme Devoyod-Acs et Mlle Denain.

Les Rameaux, de Faure, par M. Devoyod.

Comme on le voit, le bénéfice de M. Devoyod présentera de grands attraits: *Rigoletto* sera chanté pour la première fois depuis la réouverture du théâtre; il le sera par le bénéficiaire, à qui le caractère du bouffon fournira l'occasion de montrer son talent sous une face encore inconnue de notre public. La voix de Mme Devoyod-Acs se déploie à merveille, assure-t-on, dans le rôle de Gilda.

A peu d'exceptions près, le *Trio* du troisième acte d'*Hamlet* aura toute la saveur d'une nouveauté pour les personnes présentes à la représentation de demain. Enfin, M. Devoyod chantera *Les Rameaux*, de Faure, qui lui ont valu de si chaleureux applaudissements au bénéfice de M. Gerber.

Voilà bien des motifs pour passer la soirée demain à l'Opéra; mais il en est un autre, non moins puissant, c'est le désir qu'éprouve chacun de donner un témoignage de sympathie à l'artiste, qui, par la variété de ses rôles et le soin extrême qu'il a mis à les perfectionner, a tant de fois excité notre admiration et touché nos cœurs.

16,000 NUMÉROS.—Il n'y a que 10,000 numéros pour un lot de $20,000 et pour plusieurs autres très gros lots, et le billet entier ne coûte que $10. C'est peu pour la brillante perspective que vous offre la Loterie de la Louisiane qui aura un tirage le 28 mars courant. Au bout du compte si vous perdez, vous ne perdez qu'une économie que vous n'auriez pas faite si vous n'aviez pas eu l'intention de jouer à la Loterie.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La Fete de St. Patrick.

St. Patrick est, comme chacun sait, le patron de l'Irlande, et tous les fils de la Verte Erin ont conservé pour sa mémoire la plus grande vénération. Le jour anniversaire de sa naissance est donc considéré comme une fête nationale et jamais on ne manque de le célébrer avec éclat.

Hier, malgré un temps affreux les sociétés de bienfaisance irlandaises sont sorties en procession, musique en tête et bannières au vent et ont défilé dans les rues suivantes:

Rempart jusqu'à Esplanade, Esplanade jusqu'à Royale, Mandeville jusqu'à Levée, Levée jusqu'à Esplanade, Esplanade jusqu'à Chartres, Chartres à Canal, traversant la rue du Canal, Camp jusqu'à Calliope, puis Annonciation, Race, Magasins, Première, Carondelet, Julia, St-Charles et Canal.

Il y avait bien quinze cents hommes dans les rangs et le cortège était commandé par le grand marshal, M. Robert H. Bartley.

En passant devant les bureaux de l'*Abeille*, la procession s'est arrêtée, un moment et la célèbre fanfare de Charles Jager nous a fait la gracieuseté de jouer la *Marseillaise* en notre honneur.

Toutes les églises catholiques étaient ouvertes pour l'occasion et le clergé de la Nouvelle-Orléans a prêté son concours à la fête.

L'archevêque Perché a posé de ses mains la pierre fondamentale d'un édifice que font construire les diverses associations irlandaises, à l'angle des rues Lafayette et Camp, et a prononcé un discours de circonstance.

L'Irlande est un noble pays, qui a combattu depuis des siècles pour son indépendance, sans parvenir jamais à secouer le joug de l'Angleterre. Le peuple est chevaleresque, aimable et spirituel, et il a droit à toutes nos sympathies.

Nous nous associons donc de grand cœur à la célébration de l'anniversaire de St-Patrick, et nous présentons nos meilleurs souhaits de prospérité à ceux des fils de l'Irlande qui sont venus chercher en Amérique la terre de la liberté.

Erin go bragh!

Société de la Vallée du Mississippi.

Nous apprenons avec plaisir qu'une succursale de cette Société, dont nous avons exposé l'objet, vient d'être organisée à une réunion qui a eu lieu dans les bureaux du chemin de fer Central de l'Illinois. Voici les noms des premiers souscripteurs:

J. H. Oglesby, John Phelps, L. A. Wiltz, E. C. Palmer, James Jackson, A. Rochereau, S. H. Kennedy, F. Rickert, James T. Tucker, Ant. Carrière, David Hadden, J. Hassinger, H. O. Seixas, George Jonas, William C. Black, John M. Sandidge, G. T. Beauregard, Albert Baldwin, Adolph Meyer, Johnson Armstrong, A. Bowling, Charles Briggs, Thomas D. Worrall, W. G. Coyle, J. H. Stauffer, A. E. Bader, Louis Schneider, John Henderson.

Sur la proposition de M. Griffin, agent de la société mère de Londres, les nominations suivantes ont été approuvées:

Président, M. J. H. Oglesby; vice-présidents, MM. John Phelps, L. A. Wiltz, G. T. Beauregard; secrétaire, M. James T. Tucker.

M. Tucker, avec la libéralité et la courtoisie qui le distinguent en toutes circonstances, a offert l'usage de ses bureaux à la société jusqu'à ce qu'elle soit à même d'avoir un bureau spécial; cette proposition a été acceptée.

M. Griffin a présenté quelques observations et a exprimé l'espoir que les souscripteurs ne cesseraient leur propagande en faveur de l'organisation que lorsqu'elle compterait quatre ou cinq cents membres. Il a préparé dans ce but des prospectus que les souscripteurs pourront distribuer à leurs amis.

La nouvelle ayant été reçue de Washington qu'une allocation avait été accordée pour continuer les travaux de drainage dans les passes du Mississippi, M. Tucker a exprimé l'espoir que la société mère de Londres coopérerait avec la succursale de la Nouvelle-Orléans pour faire disparaître tous les obstacles naturels ou artificiels qui entravent la navigation du Mississippi et le commerce de notre port.

Menace d'Inondation.

Le fleuve monte rapidement et on a lieu de craindre des inondations dans plusieurs paroisses de la Louisiane, où l'état des levées laisse beaucoup à désirer. Il ne nous manquerait plus que ce dernier malheur. Avant-hier soir, une partie de la levée, au pied de la rue des Ursulines, s'est affaissée. La crevasse est de quinze à vingt pieds de large et si les autorités municipales ne se hâtent pas d'y mettre bon ordre, nous risquons fort d'être tous noyés.

Il y a aussi une menace de crevasse au-dessous d'Alger, en face de l'habitation du juge Morgan.

Le chef de la police, M. Badger, a envoyé un de ses agents pour se rendre compte de la situation, et celui-ci a rapporté que la levée était en très mauvaise condition, mais, qu'il n'y avait pas de danger immédiat.

Un Triste Accident.

Nous apprenons avec regret que notre estimable concitoyen, M. James Freret, demeurant au No. 394 de la rue Constance, a été blessé à la joue il y a deux jours par un de ses neveux, qui a fait partir accidentellement un pistolet qu'il tenait à la main.

La blessure, quoique douloureuse, n'est pas grave cependant, et l'on espère que M. Freret sera bientôt complètement rétabli.

Une Victime du Pétrole.

Mme Haberdier, la pauvre femme qui a été si grièvement brûlée avant hier matin par l'explosion d'un *can* d'huile de charbon, est morte, avant hier soir, à l'hôpital de charité.

Les Voleurs.

Un hardi coquin s'est glissé avant hier soir dans la maison habitée par le médecin de la ville, le docteur Ames, et s'est permis de voler une bourse contenant deux cents piastres en monnaie courante, une épinglette en diamant et une pipe.

On n'a pas eu de nouvelles du filou depuis.

Un watchman du nom de Knupper, a trouvé ouvert, hier matin, vers trois heures, le magasin de MM. Russell & Hall, situé au No 15 de la rue Tchoupitoulas. — Il a aussi trouvé dans une allée, plusieurs caisses empilées. — Les caisses appartenaient au magasin de MM. Hall & Russell.

Un autre Suicide.

Un sujet du Céleste Empire, dont le nom est inconnu, s'est passé une corde au cou avant hier soir, et s'est pendu à la branche d'un arbre, dans la cour de l'hôpital Luzenberg, rue des Champs-Elysées.

On a trouvé hier matin le corps du pauvre chinois.

Séance du Conseil Municipal.

Le Conseil se réunit à midi, sous la présidence du maire Wiltz. Tous les administrateurs sont présents.

M. Brewster, administrateur du département de la police, rapporte qu'il a loué la poudrière de la ville à D. Guichard, pour $100 par an.

M. Brewster dit aussi, au sujet de la réclamation du bureau de santé, relativement aux salaires des inspecteurs sanitaires pour le mois de janvier et le février, qu'il faudra faire une nouvelle allocation pour les payer, car le montant qui leur est dû n'est pas compris dans le budget de 1874.

Le bureau des Commissaires de Police présente au conseil l'estimation suivante des frais nécessaires pour l'entretien de la police pendant l'année 1874:

Pour la Nouvelle-Orléans $577,108 56; pour Carrollton $10,554 56; pour la paroisse Jefferson: rive droite $5,275 28; pour la paroisse Jefferson, rive gauche, $1,355 32; pour Kennerville $1,755 32; pour la paroisse St. Bernard $4,290 00. Total $600,000 00.

Une pétition signée par un grand nombre de citoyens est présentée, pour se plaindre de la location d'un entrepôt d'huile de pétrole, au No 196 de la rue Peters, entre Julia et St-Joseph, quand une ordonnance de la ville, adoptée le 1er décembre 1871, le défend formellement, sans l'autorisation du bureau des assureurs.

La pétition est référée.

Une pétition des directeurs de la Compagnie de steamers faisant le trajet entre la Nouvelle-Orléans, la Havane et les ports de la Floride, demandant au Conseil de désigner une certaine partie du quai, au pied de la rue Calliope, pour l'usage exclusif de la Compagnie, est référée à l'administrateur du département du commerce.

Le Conseil adopte à l'unanimité la résolution suivante adressée au pseudo-gouverneur Kellogg:

Attendu, qu'on rapporte qu'un bill a été adopté par les deux chambres de la législature pour établir dans le Second District et en face de l'Hôtel de la Monnaie un entrepôt de charbon sur le quai, prenant ainsi deux îlets de terrain que le Conseil avait déjà jugé à propos de désigner comme un débarcadère pour tous les navires en général, et sans restriction;

Il est résolu, que le gouverneur est requis par les présentes de prendre en considération le dit bill et de réfléchir avant de le signer, que son adoption ferait un tort considérable au commerce de la Nouvelle-Orléans et serait en violation de la charte de la ville qui donne au conseil municipal un contrôle exclusif sur les quais et les jetées.

M. Calhoun, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine, comprenant plusieurs ordonnances relatives à des règlements de comptes, qui sont approuvées sans difficulté.

Le Conseil s'ajourne.

TEMPERATURE.—17 mars 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	74	23
12 M.	76	24
3 P. M.	76	24
6 P. M.	76	24

LES LOTS APPROXIMATIFS.—On verra plus loin ce que sont les lots approximatifs du grand tirage du 28 mars courant, annoncé par la Loterie de l'Etat de la Louisiane. Ces lots sont au nombre de 270 et représentent des sommes très raisonnables. Maintenant quel est le joueur qui ne peut se flatter de tirer un des 270 lots sur 10,000? Le plus petit lot vous donne le moyen de prendre dix fois de suite le billet entier.

A RAPPROCHER DU DISCOURS DE M. DE MOLTKE.—La *Gazette de Nîmes* a retrouvé, dans l'*Officiel* de 1869, des notes précieuses sur le langage de l'opposition à cette époque, en ce qui concerne le militaire, et par suite sur la responsabilité qui lui incombe dans les sinistres de 1870.

"Par quelle aberration le gouvernement peut-il songer à chercher les forces de la France dans l'exagération du nombre d'hommes? Notre amendement porte la suppression absolue des armées permanentes, et leur remplacement par les gardes nationales!!!"—Ernest Picard.

"Le militarisme est une plaie. Je comprendrais les pompiers armés pour le cas d'une invasion. Mais une invasion est-elle possible? On s'indignerait si je formulais une opinion semblable, et on aurait raison."—E. Pelletan.

"Qu'est-ce que je lis dans les documents officiels? Qu'il faut que la France soit armée comme ses voisins. J'avoue, messieurs, que ma conscience se révolte contre de pareilles propositions. Nos véritables alliés sont les idées. La nation la plus puissante est celle qui peut désarmer. Donc, rapprochons-nous sans cesse du désarmement."—Jules Favre.

"La Prusse, selon M. le ministre d'Etat, nous présenterait 1,300,000 hommes! Mais, je le demande, où a-t-on vu ces forces formidables? Ces chiffres-là sont parfaitement chimériques... La Prusse! combien d'hommes a-t-elle portés en Bohême en 1866? 300,000 hommes. C'est que, messieurs, il ne faut pas se fier à cette *fantasmagorie de chiffres*.... Ce sont là des *fables* qui n'ont jamais eu aucune *espèce de réalité*. Donc, qu'on se rassure; notre armée suffira pour arrêter l'ennemi."—Thiers.

PRÉCAUTIONS MALADROITES.—On lit dans le *Moniteur universel*:

A l'occasion de l'anniversaire du 16 mars, nous croyons savoir que le ministre de la guerre vient d'adresser aux généraux commandant les corps d'armée une circulaire dont voici la substance:

Le ministre de la guerre énumère les raisons pour lesquelles les officiers qui auraient l'intention de se rendre en Angleterre pour le 15 mars, à l'effet d'assister à une cérémonie qu'on ne saurait manquer de regarder comme une manifestation politique, doivent renoncer à leur projet. Comme il est décidé à ne tolérer dans l'armée et de la part de ses chefs, à quelque grade qu'ils appartiennent, aucune manifestation politique, le ministre se réserve par devers lui de prendre les mesures qu'il jugera convenables vis-à-vis des officiers qui, "usant de permissions délivrées avec une autre destination," méconnaîtraient les instructions ministérielles et effectueraient le mois prochain un voyage en Angleterre. Ces officiers, s'il y en a qui se mettent dans ce cas, devront lui être signalés immédiatement.

Les instructions que le général Du Barail envoie aux commandants de corps d'armée devront être transmises par eux aux généraux de division et de brigade, et aux chefs de corps sous leurs ordres.

Le ministre de la marine et des colonies vient d'adresser une circulaire aux vice-amiraux, préfets des arrondissements maritimes, et aux chefs des différents services ressortissant à son département, au sujet des mesures à prendre vis-à-vis des officiers et fonctionnaires qui auraient l'intention de se rendre en Angleterre pour le 16 mars.

M. de Broglie n'a pas vu que ces circulaires, ajouteraient de l'importance au pèlerinage à Chiselhurst.

On lit dans la *Patrie*:

DEUX CONDAMNATIONS A MORT.—Le 26 février 1871, sur la place de la Bastille, en plein jour, une foule stupide et féroce saisissait un sous-brigadier de police, lui liait les pieds et les mains et le jetait à l'eau, puis elle le lapidait jusqu'à ce qu'ayant la tête fendue, le malheureux, épuisé, après des efforts suprêmes, disparût au fond du fleuve.

Le 26 février 1874, hier, deux des principaux auteurs de ce crime ont été condamnés à mort par le 1er conseil de guerre de Paris. Ces deux misérables se nomment, l'un Bonnard, plombier, et l'autre, Pelata, ouvrier ébéniste.

L'anniversaire de l'assassinat a été le jour de la justice et du châtiment. Il a fallu trois ans pour que cette œuvre de tardive réparation pût s'accomplir.

—A la suite d'un article paru il y a quelques jours dans le *Figaro*, sous la signature Gustave Hector, une rencontre a eu lieu à Havré près Mons, entre M. Georges Maillard, rédacteur du *Pays*, et M. Hector de Callias, rédacteur du *Figaro*.

Le combat a duré douze minutes et a donné lieu à cinq reprises.

M. George Maillard a été blessé à la poitrine et au bras. M. Hector de Callias a été touché à l'avant-bras et à la main.

Les témoins de M. de Callias étaient MM. Alfred d'Aunay et Roux, ceux de M. Maillard étaient MM. de Fonbrun et Emile Hémery.

—Il y a longtemps que nous n'avons cité de mot d'enfant. La chronique de M. Philibert Audebrand, à l'*Illustration*, nous en fournit un:

Il y a une quinzaine, par un jour de soleil, la petite fille d'A... S... se promenait avec son père au susdit jardin.

On arrive peu à peu dans le carré des oiseaux, près d'une pièce d'eau où ils jouent. Là on regarde et l'on voit un petit canard blanc et tout près un cygne.

—Tiens! s'écrie l'enfant, tiens! petit père, voila donc ce petit canard blanc avec sa bonne!—F. M.

—Un nouveau phénomène arrive d'Issoudun: la femme à trois jambes. Voici ce qu'on en dit:

"Blanche Dumas, jolie fillette de quinze ans, va faire son apparition en public, la semaine prochaine. Elle possède trois jambes parfaitement conformées, sauf les taches et le pied de la jambe du milieu, qui est contournée et inerte; un des seins est placé dans l'aine."

—Une grande exposition internationale de l'industrie et des arts aura lieu à Paris, en 1875, au Palais de l'Industrie, considérablement agrandi pour la circonstance au moyen de vastes annexes qui couvriront tout le cours la Reine et les avenues qui y aboutissent.

—La *Gazette de l'Allemagne du Nord* consacre un long article à l'exposition internationale que l'on se propose d'organiser à Paris en 1875. Elle déclare souhaiter tout le succès possible au projet du gouvernement français, d'autant plus que l'exécution de ce projet suppose nécessairement une situation pacifique inspirant la sécurité et la confiance.

La feuille berlinoise ajoute qu'on ne peut, toutefois, être sûr que les passions du peuple français soient assez refroidies en 1875 pour que l'industrie allemande puisse aussi prendre part à l'exposition, et que les visiteurs allemands puissent se confier sans appréhensions à l'hospitalité française.

L'indice d'autres maladies.

Le catarrhe existe quelquefois seul, mais il est plus souvent le symptôme d'autres maladies; la lettre suivante en donne la preuve.

Collingwood, Onondaga Co., N. Y., 25 janvier 1872.

Au Dr. R. V. Pierce, Buffalo, N. Y.

Cher monsieur.—Permettez-moi de vous faire, en peu de mots, l'historique de votre médicament appelé "Golden Medical Discovery." Il s'agit ici des résultats que j'en ai moi-même obtenus. J'ai soixante-quatorze ans; je suis naturellement robuste. Depuis quelques années, à la suite d'un excès d'exercice, je souffrais d'une complication de maladies presque incroyable. D'abord, d'un catarrhe tel qu'il me semblait que ma voix passait par mes oreilles—puis, une bronchite, l'alliée naturelle du catarrhe, puis des douleurs névralgiques à la tête et aux épaules, puis enfin un gonflement des membres inférieurs et un engourdissement du foie. Je consultai plusieurs médecins distingués et eus vraiment recours à toutes les drogues connues. L'absence de l'appétit et le dépérissement m'avertirent que je ne résisterais pas longtemps à toutes ces maladies. Je me retirai des affaires, je fis mon testament, je m'occupai du marbre de mon tombeau, je me mis au lit et attendis ma dernière heure. J'eus peu après, occasion de lire votre annonce, et j'achetai vos remèdes. Je suis maintenant à la seconde demi-douzaine de votre Golden Medical Discovery, je pèse quinze livres de plus, les râles ne semblent plus sortir de mes oreilles, mes membres ne sont plus enflés, je fais aisément deux ou trois milles de marche. Avec l'aide de Dieu, vous avez prolongé ma vie de dix à quinze ans. Je souhaite, au demeurant, que vous viviez longtemps dans l'intérêt de l'humanité souffrante.

Votre ami inconnu, LUTHER COLE.

6f—v&c

Décédé hier, à une heure P. M. JEAN ANTOINE ESCOT, vétéran de 1814 et 15. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les membres de la Société des Vétérans, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après midi, à quatre heures. Le corps est exposé rue Dumaine, entre Romain et Prieur. De la part de ses enfants. Nlle Orléans, 18 mars 1874.

Décédé hier, 17, à six heures dix minutes du soir, à l'âge de trente trois ans, BEVERLY C. KENNEDY, fils du juge T. H. Kennedy. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa famille, sont invités à l'enterrement qui aura lieu cette après midi. Le convoi partira de la rue de Chartres No 381, entre Port et St-Ferdinand.

Avis d'enterrement.—Les officiers et les membres de la Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance sont priés de s'assembler dans leur salle, MERCREDI, 18 mars, à trois heures et demie de l'après-midi, pour assister aux funérailles de leur frère JUAN SEQUI. Par ordre du président, V. CAMUGLI. S. PELAYO, Secrétaire. 18 mars.

Bringier Sugar Extracting Company. Letter H. — [illegible] Court—Nouvelle-Orléans, 16 mars 1874.—Les actionnaires sont prévenus qu'une réunion aura lieu le SAMEDI, 18 avril prochain, à midi dans le but de voter aux divers amendements de la charte. Par ordre du conseil. CHARLES DE BUYTER, Secrétaire pro tem. 5mars—1m

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴ La Resp∴ L∴ FRATERNITE No 20 [illegible] HENRI CAMPS, M∴ M∴ Secrétaire. 3 mars—1

Passagers d'entrepont et passagers intermédiaires pour l'Europe.—Les agents de la "State Line" [illegible] bord de leur steamer favori STATE OF LOUISIANA [illegible] MILLER & CO., agents [illegible] 3 mars—1t

Le DR. L. DUPERRON, Dentiste, Rue Bienville No 66, encoignure Royale. A L'HONNEUR de faire savoir à ses clients et au public en général, qu'il a repris la direction de son cabinet où on pourra le voir tous les jours depuis 9 heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi, pour consultations et opérations. Prix modérés et travail consciencieux. Extraction des dents sans douleur et sans endormir. 2 mars—1m

MILWAUKEE LAGER BEER A l'ancien local favori de HUGO REDWITZ, No. 132 de la rue de la Commune. On l'on vient de recevoir, de la meilleure brasserie de Milwaukee, Wisconsin, une grande consignation de LAGER BEER frais et de qualité supérieure. Venez en juger. 26 fév—1m

Avis. MR. J. M. LAFFERANDERIE annonce au public qu'il a transféré sa boulangerie, du No 129 de la rue Dryades au No 275 de la rue Tremé entre Barrack et Chemin du Bayou, où comme par le passé, il continuera ses affaires et vendra d'excellents biscuits. Il profite de cette occasion pour solliciter de ses clients, la continuation de leur bienveillant patronage. 7 fév—2m

ASBURY, 48 ... Rue Royale ... 48 A reçu les premières nouveautés de Printemps en Chapeaux pour dames, fillets et enfants, Fleurs, Rubans, Ruches et mille autres articles, qu'il offre à un bon marché extraordinaire. 48 ... Rue Royale ... 48 3 fév—1m ASBURY.

ARGENT. ARGENT. ARGENT. ON peut avoir de l'argent, sur bonnes garanties collatérales, tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi, en s'adressant à la boite No 1235 du bureau de poste. 22fév—1m

Mme H. BAUSSET A L'HONNEUR d'informer sa clientèle et le public en général qu'elle Vaccine tous les Lundi à Onze Heures. H. BAUSSET, Rue des Remparts, 158, 3fév—3mDMeV entre St-Pierre et Orléans.

Avis aux planteurs. AYANT plusieurs chalands de charbon Pittsburg en transit, je suis prêt à fournir aux planteurs de la côte les quantités qu'ils désirent, aux plus bas prix du marché. Je les engage à s'approvisionner sans retard. C. A. MILTENBERGER, 15mar. 6t No 53 de la rue du Camp. au 1er.

CHARBON! CHARBON!! N'oubliez pas que H. & C. TYLER livrent leur CHARBON, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville, au prix de 75 cts le baril! 1er mars—1m

COAL— COAL— COAL. Don't forget that H. & C. TYLER deliver their COAL, free of charge, to any part of the city, at 75 cents per bbl. march 1st—1m

MOUNT CARBON COAL! Dépôt—au pied de la rue St-Ferdinand, 3me District, et au pied de la rue Félicité. Bureau, No 138 de la rue Gravier. A vendre par WASHINGTON MORTON. 7fev—1m F

Propriétés à vendre et à louer.

A Céder, A des Conditions Libérales, Pour cause de changement d'affaires. LA GROCERIE avantageusement située, rue des Ursulines Nos. 41 et 43 dans un des meilleurs quartiers du Second District. Pour les termes et conditions s'adresser sur les lieux. 5 mars—3f

Voiture. A vendre, à bon marché, avec les harnais, un joli coupé de famille, très solide et muni d'excellents ressorts. Il vient d'être réparé et complètement remis à neuf. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 26fév—2F EP

Quelques Pianos de plus, de seconde main, à bon marché.

Un piano droit, fabricant inconnu, 6 1/2 oct.	$50
Un piano carré, Gilbert, 7 oct.	75
Un piano carré, Dunham, 6 oct.	80
Un piano carré, Hunt et Clark, avec orgue attaché	125
Un piano carré, Harrison, 6 oct.	135
Une grand Faivre, 7 oct.	140
Un piano droit, Faurville, Paris, 6 3/4 oct.	150
Un piano carré, Chickering, 6 3/4 oct.	160
Un piano droit, Erard, 6 3/4 oct.	175
Un piano droit, Pleyel, 6 3/4 oct.	175
Un piano carré, Gatier, 7 oct.	200

Tous garantis. Egalement, un grand nombre de pianos à très bon marché. S'adresser à l'entrepôt de pianos de la salle Grunewald Nos 18 et 20 Baronne. LOUIS GRUNEWALD. 15 mars—15, 18 PP.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, 64, rue du Canal.—Avis est donné que l'élection annuelle de onze Directeurs aura lieu au bureau de cette Compagnie, LUNDI, 6 avril 1874, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M. Nouvelle-Orléans, 17 mars 1874. G. W. NOTT Secrétaire. 17 mars—au 6 av

☞ Ni le capitaine, ni les consignataires du steamer français "CHARLES ALBERT," venant de Liverpool, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage. R. Y. HOPKINS, 17 mars—2t 176 Commune.

BOOKBEER, De la célèbre brasserie de FOOS, SCHNEIDER & BRENNER, de Cincinnati. On trouvera également, dans mon Salon de Bière, les excellents BOONEKAMPS et MAAG BITTERS de Underberg Albrecht, du Bas Rhin. JOS. ZIEGLER, 17mars—2t au No. 12 de la rue Royale.

1841 ... S. DAVIS JR ... 1841 LES CELEBRES JAMBONS "DIAMOND," —DE— S. DAVIS JR, A Cincinnati. Cette excellente marque date de trente-trois ans. On la connait dans toutes les parties de notre pays; elle n'est pas inconnue au Canada, en Angleterre et en France. En 1856 le Bureau d'Etat de l'Ohio a décerné un premier prix "pour jambons préparés en 1855" c'est-à-dire depuis quatre ans. Ces jambons, vieux ou nouveaux, sont toujours bons; ceux de la saison actuelle sont considérés comme étant de qualité supérieure. Les jambons "Davis Jr" ont remporté des prix en Louisiane et au Texas. On les trouve chez tous les grands grocers des principales villes. VOSE BROTHERS, Agents. Au 51 de la rue des Magasins, Nouvelle-Orléans. 3 mars—2m

Licences et Taxes de Ville, d'Etat et de Dessèchement. LE soussigné se charge du paiement des licences et des taxes aux taux les moins élevés du marché. J. W. PEARCE, Au No 177, de la rue de la Commune, près Carondelet. F. P. COLQUHOUN. 15 mars—m.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. BARNETT & CAMMACK, Courtiers. Bureau, No 12 de la rue Carondelet, Se chargent de payer, aux taux d'escompte les plus libéraux, les taxes d'Etat et les taxes de ville. 10 mars—1m

Avis important. BUREAUX DU PERCEPTEUR DES TAXES D'ETAT—DEUXIEME DISTRICT. Nlle-Orléans, Lundi, 3 mars 1874. AVIS est donné aux parties intéressées de venir payer leurs licences et leurs taxes de l'Etat, pour l'année courante, d'ici au 15 du courant, date après laquelle les délinquants seront poursuivis conformément à la loi. H. B. HARRIS, Percepteur. 4 mars—1m

Avis aux Contribuables. TAXES ET LICENSES DE LA VILLE ET DE L'ETAT. LE soussigné paie en ce moment les Taxes d'Etat et de ville, ainsi que les licenses, à un escompte libéral. Aussi, règlement de toutes Taxes arriérées à des conditions très avantageuses. A vendre aux plus bas prix du marché, Mandats convenables pour paiement de Taxes de ville et d'Etat. J. CHAPUS, 5 fév—1m No 20 rue St. Charles.

Avis aux contribuables. Bureaux du Percepteur des Taxes d'Etat, du Second District. AVIS est donné aux contribuables du Deuxième District que toutes les taxes de 1873 et toutes les licences de 1874 sont maintenant dues, et en les payant sans retard, ils s'éviteront des désagréments et des frais. H. B. HARRIS, Percepteur. 25fév—1m

Grande fabrique de Jupons. CONFECTION sur commande de Peignoirs, Jupons, Robes de bals et de réception, Costumes de soirée et pour les villes d'Eaux, le tout aux dernières modes de Paris. Les ordres sont promptement exécutés et avec soin. MADAME AMÉLIE MAY, de Paris. 1er Etage, 76 rue Chartres, à côté de l'ABEILLE. 1er fév—5m

Avis. LA société existant sous la raison commerciale de C. CAVAROC & SON est dissoute, à partir de ce jour. Chacun des associés signera en liquidation. Nlle-Orléans, le 5 février 1874. C. CAVAROC, C. CAVAROC Jr. Les soussignés ont formé, ce jour, une société pour les affaires d'importation et de commission sous la raison sociale de C. CAVAROC & SON. Nlle-Orléans, le 6 février 1874. C. CAVAROC, C. CAVAROC Jr. 6 mars—1m

CLAIRVOYANCE. LE Professeur LENORMAND, nouvellement arrivé de Paris, peut être consulté, à la Nouvelle-Orléans, comme clairvoyant, astrologue et spiritualiste. Le professeur Lenormand est le neveu de la célèbre clairvoyante de ce nom, à Paris. Il a prédit les événements de la catastrophe de Napoléon III, et par la sympathie, il peut guérir tous genres de maladies et de tracas personnels ou de famille. Il vous dira la meilleure place où vous ferez le plus chaudement dans vos affaires, et il donnera des détails sur les vôtres. Il prédit le passé, le présent et le futur et la destinée de chaque personne.—Office, 78, rue St-Pierre, entre Bourbon et Royale.—Heures de 9 A. M. à 7 P. M. 9 nov—6m

Vins, Liqueurs, Provision, &c. AUGUSTE COUTURIE, 9 - - - - Rue St-Louis - - - - 9 Seul Agent pour la vente des Champagne Chs. Heidsieck & Co, Cognac d'Emi. Grégoire & Co, Genièvre de Houtman & Co, Double Ancre. —Offre à vendre— Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1863, 1860, 1858, 1856 et S. O. P. Vins Rouges de Ludon, St-Vivier et St-Sauveur. 15 fév—6 m.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS. QUEYROUZE & BOIS, MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET Toutes sortes de Produits de l'Ouest, Aux Magasins Bleus, Coin Vieille-Levée et Bienville 17 juil 73—1 an Nlle-Orléans.

J. B. CAMORS & CO. MARCHANDS DE FARINE —ET— Négociants Commissionnaires, 61 ... RUE TCHOUPITOULAS ... 61 NOUVELLE-ORLEANS. 30 juin—1an

CAZAUX & VERGNOLE NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES En Vins, Cognacs et Cordiaux, 73 ... VIEILLE-LEVEE ... 73 NOUVELLE-ORLEANS. 2 mai—1an

BALSAMIQUE des PYRENEES LIQUEUR HYGIENIQUE (approuvée des médecins) LAURENT LACASSAGNE, (AGENT.) A vendre chez: QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée. CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée. VINCENT BATTOLARA, No 18 rue Dumaine. 22 oct—1an 3ps

BITTER DES ARABES Hygiénique Perfectionné. (BREVETÉ S. G. D. G.)

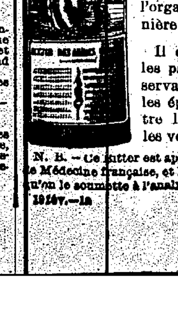

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate. Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives. N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays. 19fév—1a

ASSURANCE SUR LA VIE. New York Life Insurance Company (ETABLI EN 1845.) Actif ... $25,000,000 Revenu Annuel au de là de ... 8,000,000 PUREMENT MUTUELLE. Tout l'excédant des bénéfices, après prélèvement du coût actuel de l'assurance est remboursé aux détenteurs de polices. TOUTES LES POLICES SONT MAINTENUES. Des dividendes sont déclarés annuellement, payables comptant, lesquels peuvent être appliqués à la réduction des primes annuelles ou à l'augmentation de l'assurance. Des polices sont émises pour la protection spéciale des FEMMES ET DES ENFANTS. Des polices sont émises pour garantir le paiement des dettes; on émet aussi des POLICES-TONTINE qui combinent la sécurité de l'Assurance sur la Vie avec le placement avantageux de l'argent. Les personnes qui désirent une assurance sur la vie, sûre et garantie, au véritable coût net, dans cette ancienne et honorable compagnie, sont priées de s'adresser aux soussignés. COPES & OGDEN, Agents-Généraux, 44 ... RUE CARONDELET ... 44 Cette Compagnie a payé l'année dernière près de 1,500,000 par suite de décès, et a déclaré aux détenteurs de polices des dividendes, payés comptant, et s'élevant à $1,742,554 80. DIRECTION LOCALE. Chas. Briggs, S. H. Kennedy, E. F. Mioton, Saml. Smith, Thos. A. Adams, Fk. Wintz, Chas. Cavaroc, S. O. Nelson, L. B. Cain, Paul Fourchy, Geo. Foerster, Fk. Camerden, T. J. Semmes, J. H. Ludwigsen, J. S. Walton, Wm. S. Pike, E. Pésle, Wm. B. Schmidt, S. Forcheimer, A. Chiapella, F. S. Sampson, J. A. Duffilho. MÉDECINS EXAMINATEURS. D. C. Holliday, M. D. John W. Caldwell M. D. Chs. Turpin, M. D.

Germania Insurance Company. Bureau, No 124 rue Commune, NOUVELLE-ORLEANS. ETABLIE EN 1866. Capital payé ... $300,000 Assurances contre les risques de feu, de la mer et des rivières. Les pertes sont réglées avec promptitude aux conditions les plus libérales. FRED. DEL BONDIO ... Président. H. ZUBERBIER ... Vice-Président. EMIL MAIER ... Premier Secrétaire. L. E. MARBURG ... Second Secrétaire. P. BERGER ... Inspecteur. Directeurs: Geo. Binder, (maison Lessasier & Binder); A. H. Braughn (maison Braughn, Buck & Dinkelspiel); P. W. Dielmann, (maison Miller & Dielmann); R. Greissinger, (maison Casson & Co.); W. Goldenbow, (maison Goldenbow & Kelly); J. L. Mayer, (maison Mayer Bros.); L. Reder, (maison L. Reder & Co.); Frank Vatter, (maison Vatter & Blank); H. Zuberbier, (maison Schneider & Zuberbier); F. M. Zeigler, (maison Schmidt & Zeigler); J. Armbruster, M. Frank, Adam Geisel, Louis Grunewald, Jacob Hassinger, H. F. Klumpp, Hy. Oerling, H. Schulz, Thomas Seborn, H. Theurer, P. Thormahlen, J. J. Weckerling, J. Voelkel, Fred. Del Bondio. 7 mars—1m

Avertissement. LES soussignés préviennent le public de ne pas employer, acheter et vendre les bouteilles dont ils se servent qui ont été faites expressément à leur usage pour leurs eaux minérales, leur ale au gingembre, et portent le nom de "Pablo & Co., fabricants d'eaux minérales et d'ale au gingembre, Nos. 270 et 272 de la rue Royale." Quiconque s'en servira, les achètera et les vendra sans le consentement des soussignés par écrit, sera poursuivi conformément à la loi et tenu responsable de tous les dommages. PABLO & Co., Fabricants d'eaux minérales et d'ale au gingembre, aux Nos. 270 et 272 de la rue Royale. 3 mars—1m

Avis important. AUX CULTIVATEURS DE RIZ. Pour économiser le travail, le temps et la dépense, plantez votre riz au moyen du Semoir à riz de McSherry. PRIX: $100. C'est la machine qui a obtenu la préférence des planteurs de riz de la Caroline du Sud. On obtient par son moyen un rendement plus considérable, tout en économisant la semence. A vendre par H. DUDLEY COLEMAN, No. 12 rue Union, Nlle-Orléans. 8 mars—8,14,15,18,21,22—26

I. L. LYONS, (SUCCESSEUR DE BALL & LYONS,) PHARMACIEN EN GROS ET EN DÉTAIL ET IMPORTATEUR, AU COIN DES RUES CAMP ET GRAVIER, Nouvelle-Orléans, La. Offre au commerce de la ville et à celui de la campagne un Stock complet, Se composant de Drogues, Parfumerie, Produits chimiques, Médicaments français, Médicaments américains patentés, Extraits solides et fluides, Articles divers pour droguistes, Instruments de chirurgie, de Geo Tieman & Co, Liqueurs fines, Appareils à atomes, à main et à vapeur, Verhis et huiles, Appareils électriques, Vitres, Sacs de voyage, boites à médicaments, Verreries, Articles de fantaisie. Teintures, épices, produits chimiques, essences de liqueurs, huiles essentielles, Et tout ce qui se rattache au Commerce des Drogues. AGENT POUR LA VENTE DE Pilules et granules recouvertes de sucre, de W. R. Warner & Co.; Huiles et couleurs du Southern Company de St-Louis; Extraits et résoids, de W. J. M. Gordon; Suspensoirs, en argent, du Dr. La Babcock. IMPORTATEUR DE Liqueurs et extraits de Bottlay; parfumeries anglaise et française. Médicaments patentés drogues et produits chimiques français. Département spécial pour les ordres des médecins. Les poudres sont mises en bouteilles, qui sont étiquetées avec soin. L'exécution des ordres des maisons de commerce est confiée à un commis habile, à l'effet d'activer la livraison des marchandises. Propriétaire du Célèbre Amer fortifiant Garry Owen. Le tonique d'Abrams contre le frisson. La liqueur astringente de Brodie. L'elixir de Locock contre la toux. Et tous les remèdes bien connus, de Ball & Lyons. L'attention du public est appelée sur le DÉPARTEMENT DU DETAIL ET DES PRESCRIPTIONS, Lequel n'est surpassé par celui d'aucune autre pharmacie du pays. Les prescriptions sont confiées aux pharmaciens les plus expérimentés, qui emploient les meilleurs ingrédients. On trouvera à ce magasin un assortiment complet des articles de fantaisie les plus fins, des articles de toilette, de parfumeries étrangères, brosses à cheveux, brosses à dents, peignes, cosmétiques, poudres, éponges, remèdes patentés français et américains et liqueurs fines; Bandages, bandages herniaires, suspensoirs, bas de soie, etc. Vaccine fraîche et sangsues suédoises. I. L. LYONS. 14fév—3m v&c

FOURNEAUX DE CUISINE, A UNE Très-grande réduction de PRIX. Chaque Fourneau est Garanti.—L'argent est remboursé à l'acheteur, en plein, si au bout de huit jours il n'est point parfaitement satisfait du fourneau. Les grands fourneaux se vendent au dessous du prix coûtant. Venez et examinez les articles et demander les prix avant de faire vos achats ailleurs. R. GETH, Au No. 74 de la rue de Chartres, 19fév—1m en face des bureaux de l'ABEILLE.

CHACUN CHEZ SOI A L'Ancien Etablissement. Soda. Mead et Pâtisserie, 83 ... RUE ST-CHARLES ... 83 En face du Commercial Alley. J'ANNONCE à mes amis et au public, que m'étant retiré des établissements No 76 de la rue St-Charles et 97 de la rue du Canal, je suis revenu à l'ancien local No 83 de la rue St-Charles, au-dessous du Masonic Hall, rendu SI FAMEUX Par la qualité du Soda, du Mead, de la Pâtisserie, du Café, etc. qui s'y sont débités pendant des années, à l'époque où mon oncle, feu Hugh McCloskey, et moi le dirigions. Les personnes qui se présenteront à l'ancien local y seront cordialement reçues et s'y trouveront COMME CHEZ ELLES. Tout ce que peuvent faire l'argent et une longue expérience sera tenté pour mériter le généreux patronage accordé à l'établissement quand "McCloskey" était le quartier général pour LE SODA, LE MEAD ET LE CAFE. J'aurai constamment les véritables EAUX CONGRESS, KISSINGER et VICHY, à CINQ CENTS LE VERRE. L'ouverture aura lieu LUNDI 2 mars, à 10 heures du matin. GEO. McCLOSKEY, No 83 de la rue St-Charles, au-dessous du Masonic Hall. 1er mars—1m.

La Citizens' Savings Bank, Organisée sans une Charte d'Etat. GRUNEWALD HALL, No. 22 rue Baronne. PAIE six pour cent d'intérêt pour les dépôts d'épargnes, et quatre pour cent pour les dépôts courants. Tous les dépôts sont payables sur demande. J. L. GUBERNATOR, Président. M. BENNER, caissier. DIRECTEURS: JOHNSON ARMSTRONG, THOMAS HASAM, E. W. BURBANK, J. L. GUBERNATOR, M. BENNER. 1er mars—1m

Compagnie d'Assurance sur la Vie DE Knickerbocker de New York. Capital, plus de ... $5,000,000 SUCCURSALE DU SUD-OUEST. Bureau, 56 rue Carondelet, Nlle-Orléans. E. A. DUCROS, Directeur. 1ermars—1m.

INSTITUT D'AQUIN, Coin Bayou et Claiborne, Dirigé par Mlle FITZGERALD. CETTE institution, située dans un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la ville, se recommande aux familles par la discipline à la fois exemplaire et maternelle qui y est maintenue et par la haute compétence des professeurs auxquels est confié l'enseignement des langues, des sciences et de la musique. Ceux-ci sont invariablement choisis parmi les plus éminents de la Nouvelle-Orléans. Pour les prix, voir les prospectus ou s'adresser à l'institution. 1er mars—1m

AGENCE DU CÉLÈBRE TABAC PERIQUE De Grande Pointe, Paroisse St-Jacques, Louisiane. CONSTAMMENT en magasin un FORT LOT à vendre en lots au gré des acheteurs. E. BOURGEOIS, 10 fév—2m Au No 10 de la rue Conti.

Professeur. UN ex professeur du Collège Jefferson, depuis longtemps connu dans l'enseignement, offre ses services pour enseigner les diverses branches de l'éducation soit dans un pensionnat, soit dans une famille. Il accepterait une situation à la campagne, avec un salaire modéré. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 26 fév

AVIS IMPORTANT.—Ayant appris que des pacotilleurs ramassent, en ce moment les BOUTEILLES VIDES du célèbre AMER CUNDURANGO de MAGUIRE, les remplissent d'une VILE décoction qu'ils offrent au public comme le VERITABLE article, nous PREVENONS le public de n'acheter le CUNDURANGO de Maguire ou d'autres remèdes que des pharmaciens ou marchands bien connus, car nous n'employons pas de pacotilleurs! DICKINSON & WOODWARD, seuls agents, Au No 1 de la rue des Magasins, coin Canal. 27 fév—1m

ACHETEZ VOS LAMPES, VOS HUILES, vos installations de gaz, vos lampes de cuisine, vos lampes à gaz portatives et vos garnitures de lampes—le plus grand choix que vous puissiez trouver sur un marché quelconque—du Septolice Oil Co., aux Nos 60 de la rue du Camp et 15 de la rue Dauphine. L'huile Septolice donne la lumière claire et brillante, ne sort pas en flammes et n'est sujette à aucun accident aux enfants ou aux domestiques négligents. 26 fév—1m

D. R. PERRET, MARCHAND-COMMISSIONNAIRE, 11 ... RUE St-LOUIS ... 11 Nouvelle-Orléans. Il sollicite des Consignations de Coton, Sucre, Mélasse, Riz, Tabac, et autres produits à la vente desquels il donnera toute son attention. 11jan—3m di mar. jeu.

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, Au No 159 de la rue de la Commune NOUVELLE-ORLEANS, 11 mars 1874. Avis important aux Consommateurs de GAZ! LES consommateurs de Gaz sont prévenus de se méfier des personnes qui, sous prétexte de réduction de compte de gaz, posent des "becs patentés," des "carburetters," &c. Dans plusieurs cas où des consommateurs ont délivré des certificats de grande économie, un examen a prouvé que les compteurs avaient été faussés et que la lumière était moindre. Avis est donné que quiconque faussera un compteur quelconque appartenant à cette compagnie, sera pris sur le fait, sera poursuivi aussi rigoureusement que le permet la loi. THEOBALD FORSTALL, 12 mars—71PP surintendant général.

Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Co.—Nouvelle-Orléans, 11 mars 1874.—A l'élection annuelle de Directeurs de cette Compagnie, tenue le 4 courant, les messieurs dont les noms suivent ont été dûment élus: JOS. HERNANDEZ, JOS. DONALDSON, P. SARTHOU, T. S. SARRILL, CHS. KILSHAW, L. E. LEMARIE, J. N. AVEGNO, CHS. DE BUYTER, E. F. MIOTON. Et à une assemblée de la susdite Direction, tenue ce jour, M. JOS. HERNANDEZ a été unanimement réélu Président et M. J. N. AUGUSTIN, Secrétaire. J. N. AUGUSTIN, Secrétaire. 12 mars—8t

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans, Nlle-Orléans, 26 février 1874.—Avis est donné qu'une assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu le SAMEDI, 28 mars 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, aux bureaux, coin Canal et Camp, à l'effet d'amender la Charte conformément à l'article 12e de la Charte. J. W. HINCKS, Secrétaire. 27fév—au28mars.

Office of the New-Orleans Mutual Insurance Company—New-Orleans, February 26th, 1874.—Notice is hereby given, that a general meeting of the Stockholders of this Company will be held on Saturday, the 28th March, 1874, between 10 A. M. and 2 P. M., at the office, corner Canal and Camp, for the purpose of amending the Charter in accordance with Article 12th of the Charter. J. W. HINCKS, Secretary. feb 27, till mar 28

Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Nlle-Orléans, 14 fév.—Avis est donné qu'une assemblée générale des actionnaires de cette société aura lieu le JEUDI, 19 mars 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau No 102 de la rue du Canal, à l'effet de réduire le capital, amender la charte et considérer d'autres questions générales, conformément à l'article XII de la charte. G. LANAUX, secrétaire. 15fév—t1 au 19mars inc.

Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, 16 février 1874.—AVIS—Les actionnaires qui doivent à l'Association des primes d'assurance, payables par trimestre dans l'année 1874, RECEVRONT UNE REMISE (REBATE) DE 15 010, S'ILS PAIENT EN PLEIN les dites primes trimestrielles avant le 1er avril prochain,—réservant leurs droits à toute participation aux profits de l'Association dans la proportion de leurs primes acquises, à la clôture de l'année fiscale, soit le 31 décembre 1874. G. LANAUX, secrétaire. 17fév t1 j au 19mars inc.

Bureaux de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée.—No 57 de la rue Carondelet.—Nlle-Orléans, 5 mars 1874.—Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, un dividende de $4 par action a été déclaré payable aux actionnaires à dater du 20 du courant. H. GALLY, Secrétaire pro. tem. 7 mars et 2t

M. F. BONIS, COURTIER DE BILLETS ET D'ACTIONS, Au No 6 de la rue Carondelet. (Boîte 2117 du Bureau de Poste.) Le paiement des taxes d'Etat et de Ville est l'objet d'une attention spéciale. Il a toujours à vendre, aux plus bas prix du marché, les obligations qui servent à payer ces taxes. GEO. H. ANDREE. 28 fév—1m

AUX Consommateurs d'Huile Kerosene. La plus grande découverte du siècle. DEPUIS longtemps, le public sent la nécessité d'avoir quelque chose qui empêcherait l'huile kerosene de faire explosion et écarterait l'affreux danger, les épouvantables conséquences d'une explosion. La chose tant désirée est le Rectificateur de l'Huile Kerosene, —DE— MULLER, qui non-seulement prévient la catastrophe, mais encore empêche que les abat-jour et les cheminées ne se cassent, à quelque hauteur que soit la mèche, et fait que l'huile donne un tiers de lumière de plus. A vendre par tous les grocers, pharmaciens, marchands de lampes et d'huiles. W. B. RICHARDS Jr. & CO., Agence générale, au No 33 de la rue Tchoupitoulas, Nlle-Orléans. ☞ Escompte libéral au commerce. 17 fév—1m

ARBRES FRUITIERS, PLANTES, VIGNES Importés de France par le dernier vapeur. M. GUIOT a l'honneur d'informer les amateurs qu'il vient d'arriver avec un grand choix de plants des plus nouvelles, choix. Rosiers nouveaux, Oignons et [illegible] Arbres Fruitiers primés à Flour; Graines de Fleurs et de Légumes. Le tout en parfaite condition et à prix très modérés. Le magasin est situé rue St-Charles, No 24. 3 av—au 15mars

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 17 MARS—CLASSE No 64.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
42	12	7	28	61	50	14	21	36	68	58	71	53

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie. En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 17 mars 1874. H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires. ☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

Les Meilleurs Marchés Offerts Jusqu'à Présent. LIQUIDATION POSITIVE!!! GODCHAUX ECOULE SON STOCK! VÊTEMENTS D'HOMMES ET D'ENFANTS, ARTICLES DE TOILETTES, AUX PRIX COUTANTS! L. GODCHAUX Nos 81 et 83, rue du Canal, —ET— Nos 213, 215 et 217, Vieille-Levée. Venez et examinez. 21 janv—2m

M. BOCHET, 46 ... RUE DE CHARTRES ... 46 OCCASION EXCEPTIONNELLE POUR LES ACHETEURS De la Ville et de la Campagne. RUBANS! 500 CARTONS Bien assortis, depuis le No 4 jusqu'au No 800, seront vendus, pour du Comptant, à 50 010 au-dessous du prix coûtant. Il faut que le tout soit écoulé promptement pour faire place aux nouvelles marchandises de printemps, attendues de St-Etienne. 7 fév—2m

EXCELLENTE OCCASION POUR UN JEUNE HOMME ENTREPRENANT. A Vendre—le propriétaire ayant une mauvaise santé. LE RESTAURANT COSMOPOLITAIN, très favorablement connu et situé rue Royale, Nos [illegible] près Canal. Le soussigné désirant se retirer des affaires pour cause de mauvaise santé, offre en vente son établissement à un marché et à des conditions très libérales. Le loyer de tout l'établissement se montant à $5,500 par an; une réduction de $2,000 par an sera faite à l'acquéreur au bail qui expire le 30 septembre 1875. LOUIS CHAFLAIN. S'adresser, tous les jours, au Restaurant de midi à deux heures de l'après-midi. 25 fév—1m

Grande amélioration dans l'art du Dentiste. Un ratelier de DENTS de la mâchoire supérieure ou inférieure sur une nouvelle base pour $30. J. A. CASADAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN-DENTISTE, No. 1, rue Rempart, Encoignure Canal, Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base qui ressemble plus aux gencives, est plus saine, et meilleure que celle de goût désagréable. Il exécute toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés, et aux conditions les plus modérées. Extraction de dents avec le chloroforme. Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. Venez voir la nouvelle base. 13avr

Avis aux contribuables. JE me charge du paiement de licences de ville pour charrettes, drays, groceries, vacheries, bouchers, étalles au marché, marchés privés, marchands, en gros ou en détail, etc., etc., en accordant UN TRES FORT ESCOMPTE. Je me charge aussi du règlement des taxes de ville, qui des 2 1/2 à 15 pour cent, pour les taxes de ville des années 1869, 1870, 1871 et 1872, pour les taxes d'Etat de 1870, 1871 et 1872. Escompte varie de 20 à 30 pour cent sur le montant de la taxe et sur la pénalité, selon l'année et selon le montant à payer. B. NAUTRÉ, 21fév—1m No 79, rue Bienville.

PERSEVERANCE RICE MILL. (MOULIN A RIZ.) NOUS annonçons à nos amis et aux personnes qui s'intéressent à la culture du riz, que nous avons acheté le terrain qui touche à notre moulin [illegible]. Nous allons construire, immédiatement, sur cette propriété, un moulin de premier ordre [illegible] cent barils de riz [illegible]. SIEWERD & KIP, Propriétaires du Persévérance Rice Mill. 17fév—3m

St. Louis Life Insurance Company. Une des transactions les plus importantes dans l'histoire de l'assurance sur la vie a eu lieu, il y a quelques semaines, par la consolidation, en une seule organisation, sous le titre de St. Louis Life Insurance Company des trois principales corporations—La St. Louis Mutual Insurance Company, le Mount City Life Insurance Company et le Missouri Mutual Life Insurance Company. La Compagnie Consolidée, Réunissant les immenses affaires de trois compagnies et n'ayant les dépenses que d'une seule direction, est à même d'offrir des avantages exceptionnels aux assurés. Il ne sera pas fait de changements aux anciennes polices des compagnies mutuelles, excepté ceux sur lesquels les assurés et la compagnie s'entendront; mais les nouvelles transactions se feront au bas "stock" ou taux "non participants." Le besoin d'une forte police à bas prix se fait depuis longtemps sentir, et le public, grâce à plusieurs années d'expérience, est aujourd'hui suffisamment renseigné à l'endroit de l'assurance sur la vie pour savoir que l'offre de pareils taux, faite par une des plus fortes compagnies des Etats-Unis, mérite toute leur attention. L'état suivant est signalé à son attention, les intéressés devraient y voir une excellente garantie, car il indique un surplus net, quant aux porteurs de polices, de $507,405 54.

ETAT DU St. Louis Life Insurance Company. Capital ... $1,000,000.

ACTIF.

Prêts sur propriétés foncières	$2,441,865 48
Prêts collatéraux	413,627 26
Prêts sur papier endossé et passant en banque	64,713 22
Prêts sur primes	2,597,113 60
Valeurs sur propriétés foncières	917,667 49
Bons et actions, valeur	335,569 97
En caisse, au bureau de la banque	86,567 00
Montant entre les mains d'agents et dû par des agents	152,934 36
Intérêts de prêts au comptant et de bons appartenant à la compagnie. Loyers	206,438 56
Valeur actuelle de l'intérêt recevable en excédant de 4 1/2 pour cent de propriétés foncières et bons collatéraux	155,485 41
Primes ajournées et non payées, moins les frais de perception	415,307 14
Dû par d'autres compagnies pour risques réassurés	22,430 37
Valeur des coffres-forts, meubles et installations	37,843 09
Taxes et assurances sur propriétés foncières à rembourser	409 25
Autres items	1,036 76
Total	$7,849 007 17

PASSIF.

Réclamations réglées et en voie de règlement	$290,915 00
Valeur nette de polices non réglées, 4 1/2 pour cent, moins la valeur de la réassurance	6,944,949 48
Montant de valeurs pouvant être réclamées en vertu de polices échues	620 14
Montant de fonds confiés à la compagnie	74,911 18
Taxes dues	2,500 10
Dû à différentes parties	[illegible]
Dividendes non réclamé	4,260 02
Dividendes réservés pour la réduction de primes futures	[illegible]
Total	$7,341,601 63
Surplus, quant aux porteurs de polices	507,405 54
Nombre de polices	22,414

JAMES B. EADS, Président. [illegible], Vice-Président. A. M. BRITTON, Secrétaire. S. W. LONNING, Assistant-Secrétaire. G. W. WILLIAMS, Surintendant des [illegible]. B. McHATTON, Auditeur. J. CHRISTOPHER, M. D., Médecin. B. W. OLIPHANT, M. D., [illegible]. DIRECTEURS. James B. Eads, John S. Horner, N. J. Coman, James Luce, Henry T. Blow, D. C. Jones, James H. Britton, J. E. Ferguson, Joseph Bogy, A. M. Britton, N. Bray, Jas. M. Williamson. HARMON DOANE, Agent général dans l'Etat, 122 rue Gravier et 27 rue Carondelet, Nlle-Orléans. 15 mars—3m